



OSTÉOPATHE
ANIMALIER



**RÉFÉRENTIEL
DE COMPÉTENCES**



LES RÉFÉRENTIELS DE L'OSTÉOPATHE ANIMALIER

Les acteurs de l'ostéopathie animale que sont les praticiens en exercice, les établissements de formation et les étudiants en ostéopathie animale, en lien avec le Conseil national de l'Ordre des vétérinaires, chargé par le législateur de vérifier les aptitudes à l'exercice et d'enregistrer les praticiens en activité, se sont lancés dans une démarche collective de rédaction de référentiels.

Les objectifs de ces documents sont multiples :

- **présenter** la réalité actuelle du métier d'ostéopathe animalier, en soulignant sa complexité et ses défis ;
- **identifier** les évolutions futures et les compétences requises face aux besoins changeants de la société ;
- **expliquer** comment les valeurs de la profession se traduisent en exigences professionnelles ;
- **intégrer** le métier dans la chaîne de soins en santé animale et construire son identité professionnelle ;
- **fournir** des critères pour analyser et partager les pratiques professionnelles ;
- **relier** les compétences à des situations concrètes ;
- **orienter** et améliorer les programmes de formation initiale et continue ;
- **encourager** la recherche et la formation pour répondre aux besoins sociétaux actuels et futurs, tout en donnant une image scientifique de l'activité.

Pour atteindre ces objectifs, trois référentiels ont été réalisés :

- un **référentiel d'activités professionnelles**, encore appelé référentiel-métier, qui décrit le contexte juridique et socio-économique dans lequel évolue l'ostéopathe animalier, les emplois et leurs caractéristiques, et enfin les activités professionnelles significatives exercées ;
- un **référentiel de compétences**, structuré en macro-compétences spécifiques ou transversales, puis en compétences et en capacités, assorties de critères, d'indicateurs et de niveaux de performance, qui doit servir de repère aux professionnels, aux étudiants, aux formateurs, aux évaluateurs, voire aux clients et propriétaires d'animaux pour répondre à la question simple : « cet ostéopathe animalier est-il compétent ? » ; ces compétences se construisent au cours de la formation, sont acquises au niveau de performance attendu lors de l'entrée sur le marché du travail et s'approfondissent tout au long de la vie ;
- un **référentiel de formation** destiné aux établissements de formation délivrant le diplôme d'ostéopathe animalier ou proposant des actions de formation continue correspondantes.

Le présent document correspond au **référentiel de compétences**.

PRÉAMBULE

Le référentiel de compétences de l'ostéopathe animalier décrit les compétences dont dispose le professionnel pour s'insérer efficacement sur le marché du travail et dans la chaîne de soins apportés aux animaux et pour pérenniser son activité, telle qu'elle est décrite dans le référentiel d'activités professionnelles.

L'ACTIVITÉ

L'ostéopathe animalier, professionnel de santé animale de première intention, intervient dans de nombreux domaines pathologiques et fonctionnels et sur de nombreuses espèces, avec pour objectif essentiel d'améliorer la santé de l'animal en veillant à son confort et son bien-être.

Pour ce faire, ce professionnel réalise un diagnostic, prévient et traite les troubles fonctionnels des animaux par des techniques exclusivement manuelles, qui nécessitent entre autres **la pose effective des mains** sur l'animal, tant dans la phase de diagnostic que pour la réalisation des manipulations thérapeutiques ostéopathiques. Toutes les autres approches de traitement dans lesquelles l'intervenant se tient à distance, proche ou lointaine, ou utilise d'autres outils que ses mains, n'entrent pas dans le cadre de l'ostéopathie animale.

Toutefois, tout en restant dans le champ ainsi défini, le praticien peut se spécialiser dans le traitement de certaines espèces animales ou dans l'utilisation de certaines approches ostéopathiques.

En outre, l'ostéopathe animalier conseille les propriétaires d'animaux sur les soins et les exercices appropriés et il peut collaborer avec des vétérinaires pour élaborer des plans de traitement intégrés.

L'ostéopathe animalier est un professionnel de santé animale dit de première intention : il agit en dehors de la prescription préalable d'un docteur vétérinaire ; **ce qui nécessite qu'il identifie précisément le champ de ses compétences et les limites au-delà desquelles une prise en charge par un docteur vétérinaire est requise.**

LA NOTION DE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE

L'approche retenue s'inscrit dans l'acception moderne de la notion de compétence, développé notamment par Jacques Tardif : **la compétence est un savoir-agir fondé sur la mobilisation et l'utilisation efficaces d'un ensemble de ressources internes et externes**, pour permettre à l'ostéopathe animalier de résoudre le problème complexe pour lequel il est sollicité, de façon appropriée, dans chacune des situations professionnelles rencontrées et

pour chacune des espèces animales auxquelles il est confronté.

Les ressources internes sont celles que le praticien a acquises au cours de son apprentissage et qu'il doit continuer de développer tout au long de sa vie professionnelle. Elles regroupent ses connaissances (les savoirs), ses aptitudes (les savoir-faire), et ses attitudes (les savoir-être).

Les ressources externes sont constituées par des éléments extrinsèques que le praticien peut et doit recueillir et/ou utiliser pour conforter son action, par des échanges avec le client et les autres professionnels, le recours à la bibliographie, à l'intelligence artificielle, etc.

La notion de compétence est donc protéiforme. Dans le présent référentiel, le terme sera utilisé au pluriel : le praticien mobilise et combine en effet en permanence différentes compétences, dans différents domaines, qui seront dénommées **macro-compétences**. Pour chaque macro-compétence, le référentiel décrit les **compétences** et les **capacités** dont il est nécessaire de faire preuve.

Il comprend enfin les **critères**, les **indicateurs** et les **niveaux de performance** qui vont permettre à l'étudiant de savoir s'il va dans la bonne direction (évaluation formative), et aux formateurs de décider si le niveau minimal est atteint ou pas (évaluation sommative).

Les critères sont les différents éléments de référence qu'il faut prendre en considération pour juger si la capacité est acquise. Ils sont observables et invariants pour les capacités consi-

dérées. Les indicateurs sont les instruments de mesure qui qualifient ou quantifient la satisfaction d'un critère.

Le niveau de performance est le grade (le score) minimal que le jeune professionnel doit atteindre pour être déclaré apte. On ne peut pas exiger le même niveau de performance d'un étudiant en cours de formation, d'un jeune diplômé ou d'un praticien expérimenté. Le présent référentiel s'en tient au niveau exigible d'un jeune diplômé. Trois grades seulement sont utilisés, qui ne satisfont pas les indicateurs de la même façon :

- « a vu » (a reçu une information factuelle sur un contenu sans mise en application ni évaluation),
- « a fait » (a reçu une formation, factuelle ou approfondie sur un contenu avec mise en application et évaluation),
- « sait faire » (a reçu une formation, factuelle ou approfondie ou hautement spécialisée sur un contenu mobilisé dans la pratique quotidienne d'un OA, avec mise en application, évaluation et validation).

LES DÉTERMINANTS IMPLICITES DE LA COMPÉTENCE

Les déterminants implicites sont des éléments de compétence qui ne font pas l'objet d'une compétence ou d'une capacité dédiée, mais qu'on retrouve en filigrane dans l'ensemble des activités de l'ostéopathe animalier. Ils ne sont donc pas absents de ce référentiel, ils en sont consubstantiels. Ces déterminants sont :

- les capacités sensorielles de la main et leur exploitation ;
- le respect du bien-être de l'animal pris en charge ;
- l'inscription de l'activité dans une démarche de recherche de la qualité ;
- et la pratique d'une activité soucieuse de sa responsabilité sociale ou sociétale.

La main est le principal outil de l'ostéopathe animalier. L'une des caractéristiques essentielles qu'il doit donc acquérir au cours de son apprentissage, puis entretenir et développer sur le terrain, est son aptitude à traiter les informations sensorielles que lui transmettent ses mains, judicieusement posées sur l'animal. Il doit apprendre à « écouter ». L'usage du mot **écoute** peut sembler paradoxal pour un sens tel que le toucher. Il emporte cependant la dimension active et attentionnelle de ce recueil d'informations.

Le respect du bien-être animal est partie intégrante de la philosophie et des concepts ostéopathiques. Toutes les interactions visent à cet objectif. Si une manipulation inconfortable est nécessaire, cela reflète un choix réfléchi et non une incompétence du praticien.

La **mise en place d'une démarche qualité** traduit une attitude loyale et transparente, non seulement vis-à-vis des clients, mais aussi envers les autres professionnels impliqués. La démarche qualité s'exprime en 4 phases souvent résumées par « *écrire ce que l'on va faire, faire ce que l'on a écrit, évaluer, et s'adapter pour corriger l'écart* ». Elle s'applique aussi bien à l'activité de soin proprement dite, qu'aux relations avec les différents interlocuteurs.

Enfin, l'ostéopathe animalier est un acteur de la société parmi d'autres. Il est donc soucieux de sa **responsabilité sociale** ou sociétale, dans les trois dimensions, économique, sociale et environnementale, qui la caractérisent. Il participe ainsi, dans la mesure de ses moyens, à la transition écologique, au développement durable et au commerce équitable. Sa démarche est inclusive et les publics particuliers sont pris en compte.

SOMMAIRE

Les référentiels de l'ostéopathe animalier	03
Préambule	04
L'activité	04
La notion de compétence professionnelle	04
Les déterminants implicites de la compétence	05

Macro-Compétence « Diag »

Évaluer une situation clinique

et élaborer un diagnostic ostéopathique 09

Diag 1 Proposer un environnement de travail respectant les règles d'hygiène et de sécurité	10
Diag 2 Conduire un entretien permettant de recueillir les informations et les ressources nécessaires au déroulement d'une consultation	11
Diag 3 Réaliser un examen clinique	12
Diag 4 Établir un diagnostic d'opportunité	13
Diag 5 Réaliser une synthèse du diagnostic ostéopathique	14

Macro-Compétence « Proj »

Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique..... 17

Proj 1 Définir les objectifs de la prise en charge ostéopathique.....	18
Proj 2 Élaborer un projet de traitement ostéopathique.....	19
Proj 3 Recueillir le consentement éclairé du détenteur de l'animal quant à la prise en charge ostéopathique proposée	20

Macro-Compétence « Traiter »

Réaliser une intervention ostéopathique et évaluer ses résultats..23

- Traiter 1** Gérer la sécurité de l'animal pendant le traitement24
- Traiter 2** Mettre en œuvre les approches ostéopathiques25
- Traiter 3** Évaluer et adapter en permanence le plan de traitement ...26
- Traiter 4** Réaliser une synthèse et un compte rendu
de l'intervention et prodiguer les conseils appropriés27

Macro-Compétence « Comm »

Mettre en place des modes de relation

et de communication adaptés en chaque circonstance 29

- Comm 1** Communiquer à l'oral de manière adaptée
à la situation et à l'interlocuteur30
- Comm 2** Communiquer à l'écrit de manière adaptée
à la situation et à l'interlocuteur31
- Comm 3** Communiquer en s'appuyant sur les outils numériques32
- Comm 4** Collaborer et communiquer avec
les autres professionnels33
- Comm 5** Communiquer efficacement
et loyalement avec les prospects34

Macro-Compétence « Prof »

Agir et évoluer au sein de la profession37

- Prof 1** Exercer dans l'intérêt des patients38
- Prof 2** Évoluer dans sa pratique professionnelle39
- Prof 3** Agir en tant que scientifique40
- Prof 4** Transmettre, former et informer sur la profession41
- Prof 5** Représenter la profession et ses professionnels42

Macro-Compétence « Gest »

Gérer une entreprise 45

- Gest 1** Créer et structurer son activité professionnelle.....46
- Gest 2** Organiser et gérer son activité professionnelle au quotidien.47
- Gest 3** Développer et pérenniser son activité professionnelle.....48

Liste des champs disciplinaires pour les connaissances sous-jacentes .49



ÉVALUER UNE SITUATION CLINIQUE ET ÉLABORER UN DIAGNOSTIC OSTÉOPATHIQUE

Compétences

DIAG 1

Proposer un environnement de travail respectant les règles d'hygiène et de sécurité

DIAG 2

Conduire un entretien permettant de recueillir les informations et les ressources nécessaires au déroulement d'une consultation

DIAG 3

Réaliser un examen clinique

DIAG 4

Établir un diagnostic d'opportunité

DIAG 5

Réaliser une synthèse du diagnostic ostéopathique

DIAG 1

PROPOSER UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL RESPECTANT LES RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

CAPACITÉS

DIAG 1.1 Appliquer les règles d'hygiène et assurer la sécurité de l'animal et des personnes présentes pendant la consultation.

DIAG 1.2 Fournir des instructions précises pour garantir une assistance efficace et sûre à la personne en charge de l'animal.

CRITÈRES	INDICATEURS	NIVEAU DE PERFORMANCE
Observation de l'environnement • Identification de la configuration de l'environnement. • Identification des mesures d'hygiènes à mettre en place pour commencer son traitement en fonction de l'espèce. • Identification des modifications environnementales nécessitant un changement de configuration pour la sécurité de l'animal et des personnes présentes en cours de traitement. Observation de l'animal • Sélection des moyens de contentions en fonction de l'espèce. • Observation des modifications comportementales de l'animal nécessitant une adaptation dans la configuration du lieu pour optimiser les manipulations.	Indicateurs généraux • Le praticien applique des règles sanitaires en vigueur en fonction de l'espèce. • Le praticien évalue les infrastructures et les pratiques d'élevage de façon pertinente. Indicateurs observables sur le praticien • Le praticien considère l'environnement et adapte la configuration du lieu pour la sécurité de l'animal et des personnes présentes. • Le praticien observe les réactions de l'animal et adapte la configuration pour sa sécurité et celle des personnes présentes. Indicateurs observables sur l'animal • Il n'y a pas de réaction de stress ou d'agitation de l'animal qui nécessiterait une modification de la configuration pour assurer la sécurité. Signes de confort • Le praticien prend en compte des informations concernant le bien-être animal dans la contention de celui-ci.	Sait faire

CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Maîtrise des bases nécessaires en :

- Anatomie
- Biosécurité
- Élevage
- Épidémiologie
- Éthologie et bien-être animal
- Hygiène
- Infectiologie (parasitologie, mycologie, bactériologie, virologie)
- Réglementation
- Zootechnie
- Sécurité au travail

DIAG 2

CONDUIRE UN ENTRETIEN PERMETTANT DE RECUEILLIR LES INFORMATIONS ET LES RESSOURCES NÉCESSAIRES AU DÉROULEMENT D'UNE CONSULTATION

CAPACITÉS

DIAG 2.1 Identifier les motifs de consultation et procéder à l'anamnèse de l'animal.

DIAG 2.2 Recueillir les commémoratifs.

DIAG 2.3 Reconnaître une situation d'animal en péril pour orienter rapidement le détenteur de l'animal vers un vétérinaire.

DIAG 2.4 Répertorier les différentes informations rassemblées.

CRITÈRES	INDICATEURS	NIVEAU DE PERFORMANCE
Observation de l'environnement • Identification de la configuration de l'environnement. • Identification des mesures d'hygiènes à mettre en place pour commencer son traitement en fonction de l'espèce. • Identification des modifications environnementales nécessitant un changement de configuration pour la sécurité de l'animal et des personnes présentes en cours de traitement.	• Les questions sont précises et formulées dans un vocabulaire compréhensible. • L'observation de l'animal est pertinente • L'ensemble des informations pertinentes est obtenu. • L'alerte et l'orientation du référent de l'animal sont rapides et efficaces, effectuées avec des consignes claires et précises.	Sait faire
Observation de l'animal • Sélection des moyens de contentions en fonction de l'espèce. • Observation des modifications comportementales de l'animal nécessitant une adaptation dans la configuration du lieu pour optimiser les manipulations.		

CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Maîtrise des bases nécessaires en :

- Anatomie
- Biochimie
- Biologie médicale
- Biophysique, biomécanique et science du mouvement
- Concepts ostéopathiques
- Approches et techniques ostéopathiques
- Élevage
- Ethnologie
- Ethologie et bien-être animal
- Infectiologie (parasitologie, mycologie, bactériologie, virologie)
- Médecine interne
- Nutrition et alimentation animale
- Pharmacologie
- Toxicologie
- Physiologie
- Propédeutique et sémiologie
- Réglementation
- Reproduction, sélection génétique
- Zootechnie

DIAG 3

RÉALISER UN EXAMEN CLINIQUE

CAPACITÉS

DIAG 3.1 Réaliser un examen visuel (en statique et en mouvement) et palpatoire.

DIAG 3.2 Réaliser les tests ostéopathiques.

DIAG 3.3 Reconnaître les signes de douleur et évaluer les différents stades de la douleur afin d'adapter sa prise en charge et de renvoyer l'animal à un vétérinaire si nécessaire.

CRITÈRES	INDICATEURS	NIVEAU DE PERFORMANCE
• Observation de la position statique de l'animal pour déceler une position antalgique éventuelle. • Mise en mouvement de l'animal afin de repérer un trouble locomoteur. • Réalisation d'un examen palpatoire à visée diagnostique adapté à l'animal dans le respect de la sécurité de celui-ci et des personnes présentes. • Réalisation des tests ostéopathiques, quantitatifs et qualitatifs, nécessaires et adaptés au contexte clinique et aux hypothèses émises au cours des étapes précédentes de la consultation. • Identification, description précise et classement organisé des signes cliniques. • Localisation et identification de la zone algique concernée. • Évaluation, recensement et interprétation du niveau et des signes de douleur significatifs chez l'animal. • Orientation vers un vétérinaire de manière justifiée et précise en cas de doute ou de signes évocateurs de pathologie organique.	Indicateurs généraux • L'examen visuel est complet. • L'examen palpatoire est complet • La sécurité est garantie. • Les tests sont réalisés avec précision, méthode et fluidité, sans nuire au bien-être et à la sécurité de l'animal. • Les tests sont adaptés à l'animal, à l'environnement et à la situation. • La zone algique est localisée avec précision. • Le niveau de douleur est correctement évalué. • L'ensemble des signes cliniques est répertorié.	Sait faire

CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Maîtrise des bases nécessaires en :

- | | | |
|--|---------------------------------|-------------------------------|
| • Anatomie | • Biophysique et biomécanique | • Pharmacologie |
| • Anatomie pathologique | • Épidémiologie | • Physiologie |
| • Concepts ostéopathiques | • Éthologie et bien-être animal | • Réglementation |
| • Approches et techniques ostéopathiques | • Génétique | • Propédeutique et sémiologie |
| • Biochimie | • Immunologie | • Toxicologie |
| | • Médecine interne | • Zootechnie |

DIAG 4

ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC D'OPPORTUNITÉ

CAPACITÉS

DIAG 4.1 Discriminer le trouble fonctionnel de la pathologie organique et identifier les situations nécessitant des examens complémentaires pour les référer au vétérinaire.

DIAG 4.2 Reconnaître une situation d'animal en péril pour orienter rapidement le détenteur de l'animal vers un vétérinaire.

DIAG 4.3 Argumenter le diagnostic d'opportunité avec les informations recueillies. orienter la personne en charge de l'animal vers un vétérinaire.

CRITÈRES	INDICATEURS	NIVEAU DE PERFORMANCE
• Différenciation des troubles fonctionnels des pathologies organiques. • Identification des situations d'urgence. • Identification des indications et contre-indications de l'intervention ostéopathique.	• L'alerte et l'orientation du détenteur de l'animal sont rapides et efficaces avec des consignes claires et précises. • Les informations sont synthétisées de manière structurée et pertinente pour appuyer son raisonnement. • Les informations transmises au détenteur de l'animal et/ou au vétérinaire concerné sont claires, adaptées et justifiées.	Sait faire

CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Maîtrise des bases nécessaires en :

- | | | |
|---------------------------------|--------------------|-------------------------------|
| • Anatomie | • Immunologie | • Réglementation |
| • Anatomie palpatoire | • Médecine interne | • Propédeutique et sémiologie |
| • Épidémiologie | • Pharmacologie | • Toxicologie |
| • Éthologie et bien-être animal | • Physiologie | • Zootechnie |
| • Génétique | • Physiopathologie | |

CAPACITÉS

DIAG 5.1 Lister, hiérarchiser et mettre en relation des données cliniques et fonctionnelles.

DIAG 5.2 Proposer un tableau hiérarchisé des hypothèses diagnostiques ostéopathiques, de la plus probable à la moins probable.

CRITÈRES	INDICATEURS	NIVEAU DE PERFORMANCE
- Formulation du bilan ostéopathique dans un langage adapté au détenteur de l'animal. - Justification et alignement des recommandations finales sur les besoins de l'animal et sa réponse potentielle au traitement ostéopathique. - Information claire, loyale et complète du détenteur de l'animal, afin d'obtenir son consentement éclairé.	- Un raisonnement hypothético-déductif à visée diagnostique cohérent est mis en place. - Les conclusions sont étayées par des données objectives, des observations et des tests réalisés. - Le consentement éclairé est recherché de façon loyale.	Sait faire

CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Maîtrise des bases nécessaires en :

- Anatomie
- Anatomie Pathologique
- Biophysique et biomécanique
- Communication
- Concepts ostéopathiques
- Approches et techniques ostéopathiques
- Épidémiologie
- Éthologie et bien-être animal
- Génétique
- Immunologie
- Médecine interne
- Pharmacologie
- Physiologie
- Réglementation
- Propédeutique et sémiologie
- Toxicologie
- Zootechnie



CONCEVOIR ET CONDUIRE UN PROJET D'INTERVENTION OSTÉOPATHIQUE

Compétences

PROJ 1

Définir les objectifs de la prise en charge ostéopathique

PROJ 2

Élaborer un projet de traitement ostéopathique

PROJ 3

Recueillir le consentement éclairé du détenteur de l'animal
quant à la prise en charge ostéopathique proposée

PROJ 1

DÉFINIR LES OBJECTIFS DE LA PRISE EN CHARGE OSTÉOPATHIQUE

CAPACITÉS

PROJ 1.1 Établir les objectifs du traitement ostéopathique en tenant compte du contexte et les hiérarchiser.

PROJ 1.2 Décider d'une stratégie de prise en charge thérapeutique tenant compte des attentes du détenteur de l'animal et des considérations médicales, environnementales et de santé publique.

CRITÈRES	INDICATEURS	NIVEAU DE PERFORMANCE
• Cohérence du projet de traitement et de l'intervention avec le diagnostic et la situation de l'animal. • Prise en compte de la douleur dans le respect de l'intérêt de l'animal. • Définition des objectifs en lien avec les besoins de l'animal.	• Le lien entre le diagnostic et le traitement envisagé est justifié. • Les attentes des parties prenantes (ex : propriétaires, éleveurs, vétérinaires) sont prises en compte. • Des objectifs réalistes et mesurables sont formulés.	Sait faire

CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Maîtrise des bases nécessaires en :

- | | | |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Anatomie• Biophysique et biomécanique• Épidémiologie• Éthologie et bien-être animal | <ul style="list-style-type: none">• Histoire de l'ostéopathie• Philosophie et principes fondamentaux en ostéopathie• Concepts ostéopathiques | <ul style="list-style-type: none">• Approches et techniques ostéopathiques• Modèles de relation structure-fonction en ostéopathie |
|--|--|--|

CAPACITÉS

PROJ 2.1 Adapter la prise en charge ostéopathique en fonction des autres traitements reçus par l'animal.

PROJ 2.2 Reconnaître les signes cliniques associés à une contre-indication selon les approches envisagées.

PROJ 2.3 Établir une stratégie de prise en charge ostéopathique en tenant compte des dysfonctions identifiées et de l'examen clinique de l'animal.

PROJ 2.4 Choisir les techniques manuelles de normalisation appropriées pour chaque trouble fonctionnel, adaptées à l'animal, au contexte et à l'environnement.

CRITÈRES	INDICATEURS	NIVEAU DE PERFORMANCE
• Identification et description des symptômes pouvant caractériser des contre-indications aux différentes approches ostéopathiques. • Conception d'une approche globale de la prise en charge (pluridisciplinaire et/ou multi-interventionnelle). • Projection de plusieurs consultations ostéopathiques le cas échéant et justification de leur fréquence. • Prise en compte de la balance bénéfices/risques des approches envisageables. • Intégration des capacités d'auto-régulation de l'animal dans le choix des approches.	• Les symptômes caractéristiques sont bien identifiés. • L'approche proposée pour la prise en charge est globale. • L'argumentation correspondante est mise en place en l'étayant des références appropriées. • La balance bénéfice/risques est clairement évaluée et présentée. • L'abstention d'intervention, si elle est pertinente, est présentée et justifiée. • Le nombre de consultations nécessaires, le cas échéant, est présenté et argumenté.	Sait faire

CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Maîtrise des bases nécessaires en :

- Anatomie
- Biophysique et biomécanique
- Éthologie et bien-être animal
- Physiologie
- Concepts ostéopathiques
- Approches et techniques ostéopathiques
- Modèles de relation structure-fonction en ostéopathie

PROJ 3

RECUEILLIR LE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ DU DÉTENTEUR DE L'ANIMAL QUANT À LA PRISE EN CHARGE OSTÉOPATHIQUE PROPOSÉE

CAPACITÉS

PROJ 3.1 Expliquer la stratégie thérapeutique, présenter les résultats escomptés, les effets indésirables ou les complications potentielles et les limites du traitement.

PROJ 3.2 S'assurer de la bonne compréhension de l'interlocuteur.

CRITÈRES	INDICATEURS	NIVEAU DE PERFORMANCE
• Utilisation de la sémantique appropriée. • Explication de la stratégie proposée. • Explication des conséquences possibles de l'intervention proposée.	• La communication avec le détenteur de l'animal est claire et s'effectue avec un vocabulaire adapté. • La réponse aux questions est pertinente. • Le consentement éclairé est clairement obtenu.	Sait faire

CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Maîtrise des bases nécessaires en :

- Anatomie
- Concepts ostéopathiques
- Approches et techniques ostéopathiques
- Communication



RÉALISER UNE INTERVENTION OSTÉOPATHIQUE ET ÉVALUER SES RÉSULTATS

Compétences

TRAITER 1

Gérer la sécurité de l'animal pendant le traitement

TRAITER 2

Mettre en œuvre les techniques ostéopathiques

TRAITER 3

Évaluer son intervention

TRAITER 4

Ajuster le plan thérapeutique

TRAITER 5

Réaliser une synthèse et un compte rendu de l'intervention

TRAITER 1

GÉRER LA SÉCURITÉ DE L'ANIMAL PENDANT LE TRAITEMENT

CAPACITÉS

TRAITER 1.1 Appliquer les règles d'hygiène et assurer la sécurité de l'animal et des personnes présentes pendant le traitement.

TRAITER 1.2 Fournir des instructions précises pour garantir une assistance efficace au détenteur de l'animal.

CRITÈRES	INDICATEURS	NIVEAU DE PERFORMANCE
• Observation de l'environnement. • Identification de la configuration de l'environnement. • Identification des mesures d'hygiènes à mettre en place pour commencer son traitement en fonction de l'espèce. • Identification des modifications environnementales nécessitant un changement de configuration pour la sécurité de l'animal et des personnes présentes en cours de traitement. • Observation des réactions de l'animal, en particulier celles qui nécessitent une adaptation dans la configuration du lieu pour optimiser les manipulations. • Sélection des moyens de contentions en fonction de l'espèce. • Identification des paramètres de bien-être de l'animal.	• Les échanges avec le détenteur de l'animal sont de qualité. • Les instructions données sont claires et précises. • Les mesures d'hygiènes à mettre en place pour commencer le traitement en fonction de l'espèce sont identifiées. • La tenue vestimentaire du praticien est adaptée à l'hygiène et à la sécurité. • Le vocabulaire et l'expression sont adaptés en fonction de l'interlocuteur. • La réponse aux questions est pertinente. • Le comportement de l'animal est pris en compte. • Le praticien s'adapte aux modifications comportementales de l'animal.	Sait faire

CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Maîtrise des bases nécessaires en :

- Anatomie
- Concepts ostéopathiques
- Approches et techniques ostéopathiques
- Communication
- Éthologie et bien-être animal
- Hygiène
- Sécurité au travail
- Techniques de contention

TRAITER 2

METTRE EN ŒUVRE LES APPROCHES OSTÉOPATHIQUES

CAPACITÉS

TRAITER 2.1 Se placer dans une configuration thérapeutique adaptée à l'approche ostéopathique choisie.

TRAITER 2.2 Adapter l'attitude et la position de la personne chargée de tenir l'animal, à la situation choisie en respectant les règles de sécurité.

TRAITER 2.3 Exécuter des techniques ostéopathiques en adéquation avec le plan thérapeutique énoncé.

CRITÈRES	INDICATEURS	NIVEAU DE PERFORMANCE
• Maintien de l'animal dans une position confortable et sécuritaire. • Accès du thérapeute à la structure à mobiliser en toute sécurité. • Pertinence de l'approche ostéopathique. • Identification des signes de confort chez l'animal. • Mobilisation de la structure concernée par la technique selon les paramètres biomécaniques diagnostiqués. • Ajustement de la durée des consultations.	• L'approche ostéopathique est appropriée. • Les instructions données au teneur sont claires et précises. • Le praticien s'assure d'avoir accès à la structure anatomique pour investiguer en toute sécurité. • Le choix d'une position du teneur est en adéquation avec la position de contention dans le respect du bien-être animal. • La sécurité de l'animal, du praticien et du teneur est assurée tout le long de la manipulation. • Les signes de confort de l'animal tout au long de la mobilisation sont analysés et pris en compte. • Les limites physiques et physiologiques sont respectées. • La durée des consultations est adaptée. • Des temps de pause sont aménagés si nécessaire.	Sait faire

CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Maîtrise des bases nécessaires en :

- | | | |
|--|---------------------------------|----------------------------|
| • Anatomie | • Communication | • Physiopathologie |
| • Concepts ostéopathiques | • Éthologie et bien-être animal | • Sécurité au travail |
| • Approches et techniques ostéopathiques | • Hygiène | • Techniques de contention |
| | • Physiologie | |

TRAITER 3

ÉVALUER ET ADAPTER EN PERMANENCE LE PLAN DE TRAITEMENT

CAPACITÉS

TRAITER 3.1 Examiner les modifications posturales, locomotrices et comportementales de l'animal en cours et après le traitement.

TRAITER 3.2 Relever les changements objectivables sur la mobilité et la qualité des structures somatiques.

TRAITER 3.3 Corréler les réactions observées de l'animal avec les objectifs du traitement adapté au contexte d'intervention.

TRAITER 3.4 Adapter le traitement en fonction des résultats de ces observations.

CRITÈRES	INDICATEURS	NIVEAU DE PERFORMANCE
Après l'intervention : • Repérage des asymétries d'appui et des évolutions posturales. • Identification des réactions comportementales. • Identification des variations de tensions tissulaires par la palpation. • Détection des modifications qualitatives et quantitatives du mouvement articulaire. • Observation des évolutions dans la mobilité générale. • Évaluation des zones de restriction ou de relâchement. • Interprétation des évolutions palpables en lien avec les objectifs thérapeutiques. • Reconnaissance et interprétation des signes immédiats de relâchement, de stress ou d'inconfort de l'animal. • Évaluation des réactions différées, incluant les changements comportementaux ou locomoteurs post-intervention. • Corrélation des réactions observées avec les objectifs des techniques appliquées. • Optimisation des interventions futures en fonction des observations.	• La fluidité, la symétrie et l'amplitude des allures sont évaluées. • Les asymétries sont identifiées. • L'observation des alignements axial et appendiculaire est correctement effectuée. • Les limites physiques et physiologiques sont respectées. • Les adaptations des mouvements sur différents sols sont analysées. • Les réactions comportementales sont correctement identifiées et interprétées. • Les modifications qualitatives et quantitatives du mouvement articulaire sont bien évaluées par palpation. • La variation de qualité et d'amplitude articulaire après intervention est correctement évaluée. • Les évolutions dans la mobilité générale sont bien observées et interprétées en lien avec les objectifs du traitement. • Les interventions futures sont planifiées si nécessaire en fonction des observations.	Sait faire

CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Maîtrise des bases nécessaires en :

- Anatomie
- Concepts ostéopathiques
- Approches et techniques ostéopathiques
- Communication
- Éthologie et bien-être animal
- Hygiène
- Sécurité au travail
- Techniques de contention

TRAITER 4

RÉALISER UNE SYNTHÈSE ET UN COMPTE RENDU DE L'INTERVENTION ET PRODIGUER LES CONSEILS APPROPRIÉS

CAPACITÉS

TRAITER 4.1 Restituer une synthèse de son intervention ostéopathique.

TRAITER 4.2 Donner des conseils, des recommandations et des instructions, si nécessaire, au détenteur de l'animal.

CRITÈRES	INDICATEURS	NIVEAU DE PERFORMANCE
• Liste et hiérarchie des différentes dysfonctions. • Évaluation et analyse des contraintes d'activité, de mode de vie de l'animal, et/ou du référent pour les consignes de suivi. • Établissement d'un suivi thérapeutique. • Réalisation d'un compte rendu compréhensible par le propriétaire, par ses pairs, et par le vétérinaire.	• L'explication du diagnostic ostéopathique au propriétaire est claire, précise et dans un vocabulaire adapté. • Les ajustements thérapeutiques réalisés sont expliqués de façon claire et adaptée. • Les conseils pour optimiser les effets du traitement de manière durable sont donnés. • La compréhension du référent des objectifs et des impacts des interventions est vérifiée. • L'intervalle nécessaire entre deux consultations est estimé. • Le compte rendu de l'intervention au vétérinaire référant l'animal, le cas échéant, est transmis.	Sait faire

CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Maîtrise des bases nécessaires en :

- Concepts ostéopathiques
- Approches et techniques ostéopathiques
- Communication
- Zootechnie
- Éthologie et bien-être animal
- Hygiène
- Sécurité au travail
- Techniques de contention



METTRE EN PLACE DES MODES DE RELATION ET DE COMMUNICATION ADAPTÉS EN CHAQUE CIRCONSTANCE

Compétences

COMM 1

Communiquer à l'oral de manière adaptée
à la situation et à l'interlocuteur

COMM 2

Communiquer à l'écrit de manière adaptée
à la situation et à l'interlocuteur

COMM 3

Communiquer en s'appuyant sur les outils numériques

COMM 4

Collaborer et communiquer avec les autres professionnels

COMM 5

Communiquer efficacement et loyalement avec les prospects

COMM 1

COMMUNIQUER À L'ORAL DE MANIÈRE ADAPTÉE À LA SITUATION ET À L'INTERLOCUTEUR

CAPACITÉS

COMM 1.1 Accueillir et écouter le détenteur de l'animal en prenant en compte sa demande et le contexte.

COMM 1.2 Expliquer le projet d'intervention ostéopathique, son rapport bénéfice/risque et ses éventuels effets secondaires.

COMM 1.3 Établir des modalités de relations propices à l'intervention en ostéopathie animale en tenant compte des situations particulières.

CRITÈRES	INDICATEURS	NIVEAU DE PERFORMANCE
• Adoption d'une attitude professionnelle dès l'accueil. • Instauration d'un climat de confiance dans le but de recueillir qualitativement et quantitativement les meilleures informations nécessaires aux soins. • Compréhension de la demande. • Pertinence de la description, des explications, des observations, des constatations et actions du praticien. • Présentation hiérarchisée, si nécessaire, des différentes options d'interventions ostéopathiques. • Recueil du consentement éclairé à la poursuite de la consultation. • Interaction adaptée définie par la relation établie avec le référent.	• Une écoute spécifique et une analyse des attentes du référent sont effectuées dans un cadre empathique. • La compréhension des attentes explicites et implicites du référent de l'animal est claire. • Les attentes du référent sont comprises ; leur réalisme et leur acceptabilité sont débattus pour obtenir sa compréhension des possibilités de l'intervention ostéopathique. • Le diagnostic et le projet d'intervention ostéopathiques sont détaillés en utilisant des termes simples et accessibles. • Une écoute spécifique et une analyse des attentes du référent sont effectuées dans un cadre empathique. • L'attitude du praticien est professionnelle, en incluant les aspects non-verbaux et vestimentaires. • La communication orale est structurée, claire, sans fautes linguistiques. • Une analyse pertinente de la situation est réalisée, notamment par la pratique de l'écoute active, y compris en situation de crise, de conflit ou d'urgence. • Le praticien fait valoir son expertise avec assertivité. • Le praticien a recours à l'auto-analyse et connaît ses limites. • La gestion du temps est adaptée au contexte. • L'obtention, le cas échéant la validation, puis l'adhésion du détenteur de l'animal concernant la conduite thérapeutique est assurée. • Le praticien utilise des moyens complémentaires d'aide à la compréhension (dessins, schémas, planches anatomiques, maquettes 3D, tablettes) si la situation le nécessite. • Le praticien accompagne ses recommandations et conseils d'instructions claires, structurées et concises. • Le praticien adapte sa prise en charge et son niveau de langage en fonction du contexte de la situation et de l'interlocuteur. • Le praticien communique efficacement avec tous les interlocuteurs.	Sait faire

CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Maîtrise des bases nécessaires en :

- | | | |
|--|---------------------------|---------------------------------|
| • Anatomie | • Concepts ostéopathiques | • Sciences humaines et sociales |
| • Anglais | • Communication | • Réglementation |
| • Approches et techniques ostéopathiques | • Déontologie | • Français |
| | • Éthique | |

COMM 2

COMMUNIQUER À L'ÉCRIT DE MANIÈRE ADAPTÉE À LA SITUATION ET À L'INTERLOCUTEUR

CAPACITÉS

COMM 2.1 Rédiger les documents liés à l'exercice de l'ostéopathie animale.

COMM 2.2 Analyser et synthétiser tout écrit, notamment scientifique ou réglementaire, utile à l'ostéopathe animalier.

COMM 2.3 Maîtriser la rédaction professionnelle.

CRITÈRES	INDICATEURS	NIVEAU DE PERFORMANCE
• Adaptation de la description, de l'analyse et du niveau de détail en fonction de l'interlocuteur visé. • Rédaction de comptes-rendus satisfaisants pour les autres professionnels et compréhensibles pour le référent de l'animal.	• Le praticien partage des documents clairs et lisibles, répondant aux exigences de la loi et de la réglementation. • Les règles orthographiques, grammaticales et typographiques sont respectées. • La qualité rédactionnelle est maîtrisée. • Les conseils et les recommandations personnalisés sont bien rédigés, si nécessaire, et sont en rapport avec le champ de compétence du praticien.	Sait faire

CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Maîtrise des bases nécessaires en :

- | | | |
|--|---------------------------------|------------------|
| • Anglais | • Communication | • Réglementation |
| • Concepts ostéopathiques | • Déontologie | • Français |
| • Approches et techniques ostéopathiques | • Éthique | |
| | • Sciences humaines et sociales | |

COMM 3

COMMUNIQUER EN S'APPUYANT SUR LES OUTILS NUMÉRIQUES

CAPACITÉS

COMM 3.1 Utiliser à bon escient et de manière efficace les outils numériques de communication.

COMM 3.2 Enregistrer et utiliser des informations à caractère professionnel en respectant la réglementation.

CRITÈRES	INDICATEURS	NIVEAU DE PERFORMANCE
• Utilisation appropriée des outils numériques. • Adaptation de la communication numérique au contexte professionnel. • Pertinence de la collecte des informations. • Utilisation éthique et réglementaire des informations. • Respect des règles déontologiques. • Diffusion d'informations claires et loyales. • Respect de la dignité des professionnels, du public et du client. • Absence d'abus de confiance et du manque de connaissances du public.	• Le praticien s'abstient de faire de la publicité pour du matériel ou des substances médicales ou paramédicales. • Le praticien collecte uniquement des informations personnelles et professionnelles qui répondent à un dessein professionnel précis. • Le praticien utilise ces données de manière éthique et réglementaire. • Le praticien respecte le droit à l'image. • Le praticien cite systématiquement ses sources en respectant les normes bibliographiques. • Le praticien peut associer l'intelligence artificielle à sa pratique professionnelle de façon éthique et pertinente.	Sait faire

CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Maîtrise des bases nécessaires en :

- Communication
- Déontologie
- E-business et réseaux sociaux
- Documentation et bases de données bibliographiques
- Informatique appliquée
- Marketing

COMM 4

COLLABORER ET COMMUNIQUER AVEC LES AUTRES PROFESSIONNELS

CAPACITÉS

COMM 4.1 Maîtriser la communication interprofessionnelle.

COMM 4.2 Adapter sa communication au contexte référents/référés lorsqu'un animal est adressé par un autre professionnel.

COMM 4.3 Gérer la communication interne.

COMM 4.3 S'exprimer avec aisance devant un auditoire.

CRITÈRES	INDICATEURS	NIVEAU DE PERFORMANCE
• Adoption d'un langage clair, pertinent et adapté au professionnel avec lequel le praticien interagit. • Disponibilité pour répondre aux potentielles interrogations des professionnels après l'intervention du praticien. • Écoute et bienveillance. • Absence de dénigrement du professionnel ayant référé l'animal, même d'une manière implicite. • Absence de captation de clientèle. • Intégration et communication efficace au sein d'une équipe. • Qualité de l'expression orale en public.	• Le praticien utilise en pratique des outils réflexifs. • Le praticien participe à des séances d'échanges et de partage avec ses pairs et les autres professionnels. • Le praticien utilise un langage clair, pertinent et adapté au professionnel avec lequel il interagit. • Le compte rendu est réalisé et transmis rapidement via le moyen de communication convenu. • La communication avec les collaborateurs est fondée sur l'écoute et la bienveillance. • L'expression orale en public est fluide, claire et accompagnée d'un langage corporel adapté.	Sait faire

CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Maîtrise des bases nécessaires en :

- Communication
- Déontologie
- E-business et réseaux sociaux
- Documentation et bases de données bibliographiques
- Informatique appliquée
- Marketing

COMM 5

COMMUNIQUER EFFICACEMENT ET LOYALEMENT AVEC LES PROSPECTS

CAPACITÉS

COMM 5.1 Mettre en place une communication respectueuse avec les prospects.

CRITÈRES	INDICATEURS	NIVEAU DE PERFORMANCE
• Présentation loyale de son activité. • Respecter des règles déontologiques.	• Le praticien dispose d'un outil de communication bien étudié et loyal. • Le praticien surveille son e-réputation. • La communication, sur le fond et la forme, est cohérente avec les services proposés. • La prospection est conforme à la réglementation et aux règles déontologiques.	A fait

CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Maîtrise des bases nécessaires en :

- Communication
- Déontologie
- E-business et réseaux sociaux
- Documentation et bases de données bibliographiques
- Informatique appliquée
- Marketing



AGIR ET ÉVOLUER AU SEIN DE LA PROFESSION

Compétences

PROF 1

Exercer dans l'intérêt des patients

PROF2

Évoluer dans sa pratique professionnelle

PROF 3

Agir en tant que scientifique

PROF 4

Transmettre, former et informer sur la profession

PROF 5

Représenter la profession et ses professionnels

PROF 1

EXERCER DANS L'INTÉRÊT DES PATIENTS

CAPACITÉS

PROF 1.1 Agir en tant qu'ostéopathe animalier et adopter une posture professionnelle conforme aux normes légales, réglementaires et déontologiques applicables à l'ostéopathie animale.

PROF 1.2 Appliquer ses connaissances juridiques, éthiques et en matière de bien-être animal dans toutes les interventions.

PROF 1.3 Reconnaître ses limites professionnelles et référer les cas nécessitant une prise en charge par un autre professionnel.

CRITÈRES	INDICATEURS	NIVEAU DE PERFORMANCE
• Interventions guidées par les concepts ostéopathiques et les connaissances épistémologiques. • Conformité aux cadres légaux, réglementaires et déontologiques. • Différentiation éthique et déontologie. • Respect de la confidentialité. • Prise en compte systématique du bien-être animal dans les décisions thérapeutiques. • Identification des situations nécessitant une collaboration avec d'autres professionnels. • Identification des enjeux éthiques, déontologiques et scientifiques.	• Le praticien agit essentiellement en appliquant les concepts ostéopathiques. • Le praticien respecte systématiquement les réglementations et la déontologie dans toutes les interventions. • Le praticien recherche des éléments juridiques nécessaires à l'activité professionnelle, et en fait un usage pertinent. • Le comportement du praticien vis-à-vis de l'animal, des propriétaires, de ses confrères est correct et adapté. • Les comptes rendus de référés sont adaptés.	A fait

CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Maîtrise des bases nécessaires en :

- Concepts ostéopathiques
- Approches et techniques ostéopathiques
- Éthologie et bien-être animal
- Déontologie
- Éthique
- Organisation des systèmes de gouvernance
- Organisation du système judiciaire
- Organisation du système sanitaire
- Réglementation
- Organisation de la prise en charge de la santé animale

PROF 2.1 Mener une action réflexive sur sa pratique professionnelle.

PROF 2.3 S'engager dans une démarche de formation continue pour actualiser ses connaissances.

CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

- Analyse des pratiques
- Diversité des espèces traitées en ostéopathie animale
- Documentation et bases de données bibliographiques
- Bilan de compétences
- Sciences humaines et sociales

PROF 3

AGIR EN TANT QUE SCIENTIFIQUE

CAPACITÉS

PROF 3.1 Objectiver son besoin d'information.

PROF 3.2 Identifier et utiliser les ressources documentaires pertinentes pour approfondir et actualiser ses connaissances.

PROF 3.3 Analyser et synthétiser tout écrit, notamment scientifique ou réglementaire, utile à l'ostéopathe animalier.

PROF 3.4 Contribuer à l'avancement de la discipline par la production ou la diffusion de connaissances.

PROF 3.5 Intégrer les principes d'une pratique professionnelle fondée sur les données probantes.

CRITÈRES	INDICATEURS	NIVEAU DE PERFORMANCE
• Réalisation d'une veille scientifique. • Rigueur de l'analyse critique des publications scientifiques consultées. • Présentation analysée, à l'écrit ou à l'oral, d'un article sur un sujet d'ostéopathie animale, de médecine vétérinaire ou de sciences du vivant. • Mise en place d'un protocole expérimental. • Analyse de ses résultats et confrontation aux références scientifiques contemporaines. • Contribution active à la production scientifique (articles, études, présentations).	• Le praticien participe de façon documentée à des projets de recherche ou collaborations scientifiques. • Le praticien intègre de façon démontrée des données probantes dans la prise de décision thérapeutique.	A fait
• Application concrète des principes issus de publications récentes dans sa pratique quotidienne. • Recherche efficace des informations dans des bases de données actualisées.	• Le praticien réalise régulièrement une synthèse bibliographique à l'écrit ou à l'oral. • Le praticien utilise efficacement les bases de données actualisées.	Sait faire

CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Maîtrise des bases nécessaires en :

- Anglais
- Biostatistiques
- Documentation et bases de données bibliographiques
- Déontologie
- Épidémiologie
- Éthique
- Organisation de la recherche
- Médecine ostéopathique et méthodologie scientifique
- Réglementation

PROF 4

TRANSMETTRE, FORMER ET INFORMER SUR LA PROFESSION

CAPACITÉS

PROF 4.1 Transmettre et encadrer des étudiants et des professionnels.

PROF 4.2 Informer sur la profession.

CRITÈRES	INDICATEURS	NIVEAU DE PERFORMANCE
• Partage de ses connaissances et de son expérience professionnelle. • Sensibilisation à l'existence et au champ d'application de l'ostéopathie animale. • Participation documentée à des actions de sensibilisation auprès de professionnels.	• Le praticien met en place dans son activité professionnelle des conditions d'accueil et d'utilisation d'équipements adaptés au stagiaire et ses besoins. • Le praticien analyse sa conduite professionnelle au regard des capacités et des besoins de la personne en formation. • Le praticien cherche à mettre en lien sa pratique professionnelle avec la théorie lors des situations et des activités d'apprentissage. • Le praticien participe à des actions de sensibilisation du grand public et des professionnels sur l'ostéopathie animale. • Les réponses aux enquêtes professionnelles sont faites.	A fait

CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Maîtrise des bases nécessaires en :

- Analyse des pratiques
- Communication
- Éthique
- Anglais
- Français
- Psychologie
- Management

CAPACITÉS

PROF 5.1 Fédérer pour agir ensemble.

PROF 5.2 Promouvoir éthiquement la profession.

PROF 5.3 Représenter les professionnels.

CRITÈRES	INDICATEURS	NIVEAU DE PERFORMANCE
• Sensibilisation des professionnels à l'action collective. • Promotion des valeurs et du rôle sociétal de la profession. • Représentation collective des professionnels.	• Le praticien participe à des actions fédérant les énergies et les moyens pour agir. • Le praticien participe à des actions visant à soutenir la qualité des soins et la sécurité des patients. • Le praticien participe à l'étude et la défense des droits, des intérêts matériels et moraux des professionnels.	A vu

CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Maîtrise des bases nécessaires en :

- Déontologie
- Éthique
- Gestion des ressources humaines
- Psychologie
- Organisation et structures professionnelles
- Ordre des vétérinaires



MACRO-COMPÉTENCE « GEST »

GÉRER UNE ENTREPRISE

Compétences

GEST 1

Créer et structurer son activité professionnelle

GEST 1

Organiser et gérer son activité professionnelle

GEST 3

Développer et pérenniser son activité professionnelle

GEST 1

CRÉER ET STRUCTURER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

CAPACITÉS

GEST 1.1 Élaborer un projet entrepreneurial.

GEST 1.2 Assurer les formalités juridique et administrative pour créer son activité.

GEST 1.3 Établir et gérer un budget prévisionnel.

GEST 1.4 S'insérer dans une équipe de travail et sa dynamique.

CRITÈRES	INDICATEURS	NIVEAU DE PERFORMANCE
• Définition des objectifs et du cadre de l'activité professionnelle. • Prise en compte des opportunités d'insertion en fonction de la démographie et des conditions territoriales. • Choix d'une structure juridique adaptée. • Réalisation des démarches administratives. • Identification des besoins de financement. • Accès à des sources de financements.	• Les aspects juridiques de l'installation et de l'activité professionnelle sont pris en compte. • La performance d'un travail réalisé en équipe est analysée. • Le praticien sait comment réaliser une étude de marché. • Le budget prévisionnel est établi.	A vu
• Capacité d'insertion dans une organisation et une équipe.	• Le praticien a réalisé un travail en équipe.	A fait

CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Maîtrise des bases nécessaires en :

- Comptabilité
- Réglementation
- Économie et finance
- Gestion informatique
- Marketing
- E-business et réseaux sociaux
- Communication
- Déontologie

GEST 2

ORGANISER ET GÉRER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AU QUOTIDIEN.

CAPACITÉS

GEST 2.1 Analyser et gérer les ressources.

GEST 2.2 Assurer les procédures administratives et répondre aux obligations légales.

CRITÈRES	INDICATEURS	NIVEAU DE PERFORMANCE
• Planification et organisation de l'activité et des tournées. • Gestion des prises de rendez-vous. • Réalisation de la comptabilité générale. • Analyse de la rentabilité de l'activité. • Conformité avec les obligations réglementaires. • Mise en place d'un suivi de l'activité. • Prise en compte des publics en situation de handicap.	• L'agenda du praticien est géré de façon pertinente. • Les itinéraires sont planifiés et optimisés. • Les stocks sont correctement gérés. • Les échéances fiscales sont respectées. • Les conditions générales de vente figurent sur le site du praticien le cas échéant. • Le règlement général de protection des données est mis en application. • Les informations reçues sont traitées de façon confidentielles. • Les procédures réglementaires sont appliquées. • Les imprévus et le stress sont gérés efficacement.	Sait faire

CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Maîtrise des bases nécessaires en :

- Comptabilité
- Réglementation
- Économie et finance
- Démarche qualité
- Gestion informatique
- Marketing
- E-business et réseaux sociaux
- Communication
- Déontologie

GEST 3

DÉVELOPPER ET PÉRENNISER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

CAPACITÉS

GEST 3.1 Établir un plan stratégique.

GEST 3.2 Fidéliser sa clientèle loyalement dans une démarche qualité.

GEST 3.3 Respecter les bonnes pratiques professionnelles et les règles déontologiques.

CRITÈRES	INDICATEURS	NIVEAU DE PERFORMANCE
• Définition d'une stratégie adaptée à l'activité. • Création d'une relation de confiance avec la clientèle et avec les professionnels. • Développement d'une stratégie de fidélisation loyale à l'aide d'une démarche qualité. • Prise d'initiative et vision stratégique. • Respects des bonnes pratiques professionnelles. • Innovation dans les prestations proposées. • Veille réglementaire et professionnelle.	• Le comportement professionnel est correct et adapté. • Les formations nécessaires en fonction des orientations stratégiques sont identifiées. • Les évolutions du secteur au plan national et local sont identifiées.	A fait

CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Maîtrise des bases nécessaires en :

- Comptabilité
- Réglementation
- Économie et finance
- Démarche qualité
- Gestion informatique
- Marketing
- E-business et réseaux sociaux
- Communication
- Déontologie

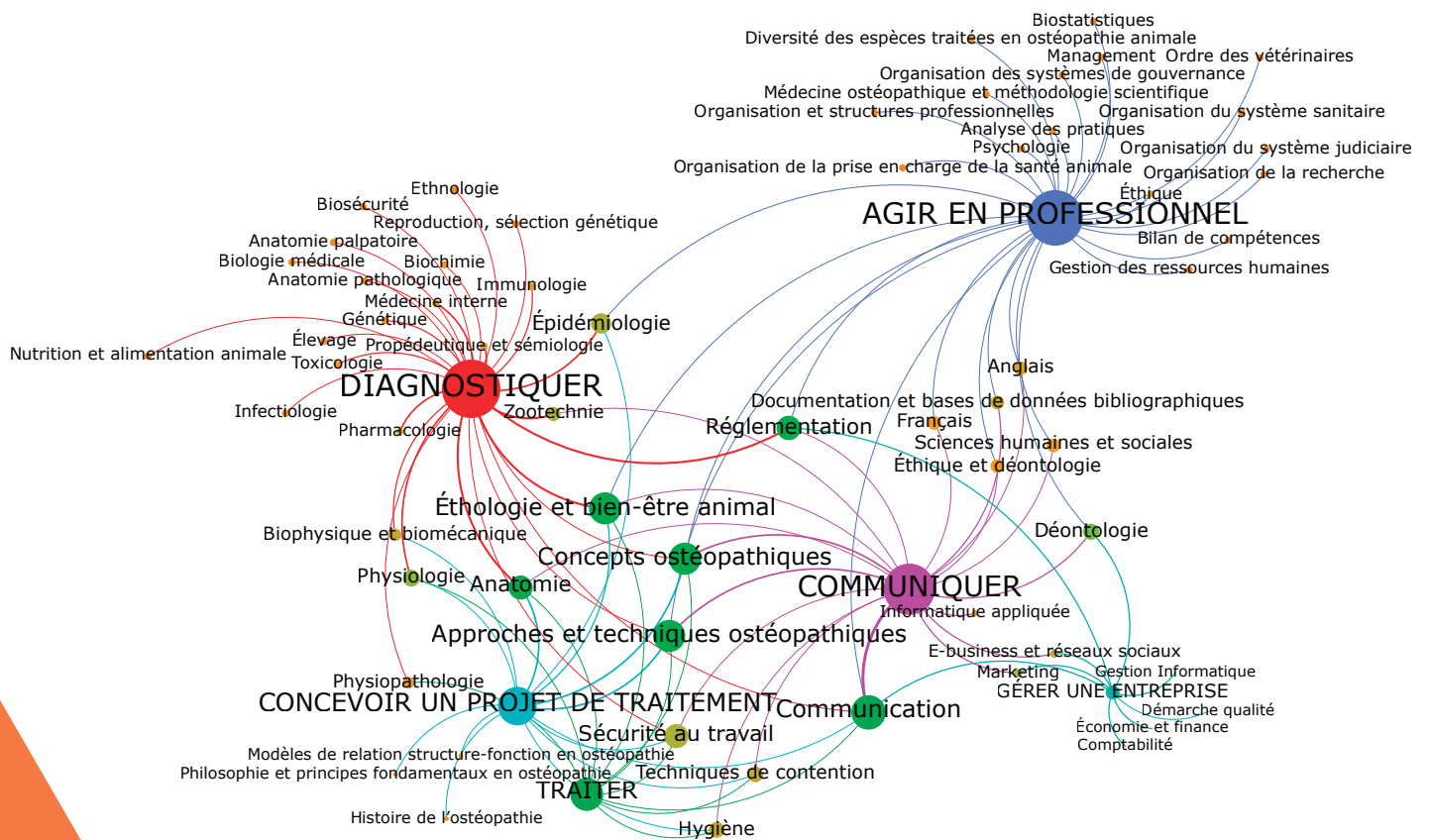
LISTE DES CHAMPS DISCIPLINAIRE POUR LES CONNAISSANCES SOUS-JACENTES

Trois niveaux sont distingués :

- notions de base (1),
- maîtrise théorique et connaissance des techniques de base (2),
- connaissances disciplinaires approfondies (3)

- Anatomie (3)
- Anatomie pathologique (1)
- Anglais (2)
- Approches et techniques ostéopathiques (3)
- Biochimie (2)
- Biologie médicale (2)
- Biophysique, biomécanique et science du mouvement (2)
- Biostatistiques (2)
- Communication interpersonnelle (2)
- Comptabilité (1)
- Concepts ostéopathiques (3)
- Déontologie (3)
- Démarche qualité (1)
- Documentation et bases de données bibliographiques (2)
- Droit de la santé (1)
- Droit du travail (1)
- E-business et réseaux sociaux (2)
- Élevage (1)
- Épidémiologie (2)
- Ethnologie (2)
- Éthique (3)
- Ethnologie et bien-être animal (3)
- Examens complémentaires (1)
- Français (2)
- Génétique (1)
- Histoire de l'ostéopathie (3)
- Histologie (2)
- Hygiène (2)
- Imagerie médicale (1)
- Immunologie (2)
- Infectiologie (parasitologie, mycologie, bactériologie, virologie) (2)
- Informatique appliquée (1)
- Marketing et management (1)
- Médecine interne (2)
- Médecine ostéopathique et méthodologie scientifique (3)
- Méthodologie du raisonnement clinique (3)
- Méthodologie expérimentale (2)
- Méthodologie de l'observation (2)
- Modèles de relation structure-fonction en ostéopathie (3)
- Neurosciences et sciences cognitives (1)
- Nutrition et alimentation animale (2)
- Organisation de la profession (3)
- Organisation de la recherche (1)
- Organisation des systèmes de gouvernance (1)
- Organisation du système judiciaire (1)
- Organisation du système sanitaire (1)
- Organisation de la prise en charge de la santé animale (2)
- Pharmacologie et toxicologie (1)
- Philosophie et principes fondamentaux en ostéopathie (3)
- Physiologie et physiopathologie (2)
- Propédeutique et sémiologie (2)
- Psychologie (1)
- Réglementation (3)
- Reproduction, sélection génétique (1)
- Sciences humaines et sociales (1)
- Traitements médicaux, orthopédiques et chirurgicaux (1)
- Zootechnie (2)

REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DU RÉSEAU DE RELATIONS ENTRE LES MACRO-COMPÉTENCES ET LES CONNAISSANCES SOUS-JACENTES.



ONT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION DE CE RÉFÉRENTIEL :

Aurélie Agüero, Michel Allemand, Charlène Aubreton, Emmanuel Audoin, Hervé Baldassari, Charles Balmer, Morgane Batandier, Mégane Beaucamp, Elora Benon, Natacha Berthon, Geoffroy Blanchot, Gilles Botbol, Muriel Bouquet, Quentin Cadet, Jean Canetos, Marine Cerles, Christine Chareton, Cédric Charles, Claire Charpentier, Alexandre Chassard, Alexis Colson, Pascale Cordonnier, Anaël Coupier, Alexandra Dautel, Marion De Bastos, Marine De Séverac, Christophe Debacker, Chloé Del Do, Diane Derrien, Charlène Dufour, Johanie Duplessis, Gaëlle Dupont Mekis, David Futaully, Chloé Garcia, Amélie Gardelle, Anne Gladel, Clémence Gonzalez, Christel Gros, Sandra Hantari, Cécile Henry, Julien Heuvet, Marina Hiquet, Julia Huret, Thierry Jammes, Pascal Javerliat, Paul Lancelin, Alison Lardant, Mélanie Le Roy, François Lécuyer Gémeline, Jennifer Lewin, Alexis Lion, Élodie Llioret, Pierre Magnet, Élodie Martinez, Anne Meziat-Burdin, Franck Mollard, Dorice Mulot, Jimmy Navarro, Lannik Nioré, Alexia Ortega, Amandine Paquet, Dominique Paniel, Enzo Polizzi, Sophie Pouget, Inès Rastouil, Benoît Raynaud, Aude Robert, Valentin Rousselot, Marie Salabert, Caroline Schlecht, Pascale Schoenberg, Caroline Schwab, Alice Soares, Laurence Solvetti, Jean-Charles Tréhorel, Alain Van Roey, Caroline Yvernault.

Les rédacteurs ont représenté les structures suivantes :

Animostéo	EIVE	IOA
Atman	EOOA	ISEMA
Biopraxia	EOS-animal	ISMOA
Collectif des Ostéopathes	Equicare	ISOSTEO
Animaliers	ESAO	NIAO
C-NESOA	ESOOA	OAA
EAO	IFOA	OSTEOA
EFOA	IFOREC	UFEOA

L'ensemble du projet a été conduit et coordonné par le professeur Marc Gogny, chargé de mission.

Ce document est une œuvre collective, élaborée par l'ensemble des établissements de formation à l'ostéopathie animale, conjointement avec le Collectif des Ostéopathes animaliers.

Il est édité sous licence Creative Commons 4.0 BY-NC-ND



Crédits photos : Léa Ackermann & Delphine G Photographe, Julia Huret, Chloé Lefort, Aurore Pilon, DR.

Design et production graphique : Plethory et BPF Prod pour le Conseil national de l'Ordre des vétérinaires.

1^{re} édition mai 2025.



OSTÉOPATHE
ANIMALIER

Les acteurs de l'ostéopathie animale, incluant praticiens, établissements de formation et étudiants, en collaboration avec le Conseil national de l'Ordre des vétérinaires, ont élaboré des référentiels pour structurer et clarifier leur profession.

Ces documents visent à présenter la réalité du métier, identifier les évolutions futures, intégrer l'ostéopathie animale dans la chaîne de soins, et améliorer les programmes de formation.

Trois référentiels ont été créés : un référentiel d'activités professionnelles décrivant le contexte juridique et socio-économique, un référentiel de compétences structuré en macro-compétences pour évaluer la compétence des praticiens, et un référentiel de formation pour les établissements de formation.